



Rapport Financier du Premier Semestre 2011





Sommaire

Rapport d'activité du premier semestre 2011	p. 3
États financiers et Annexe consolidés	p. 5
Rapport des commissaires aux comptes	p. 33



RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2011

RESULTATS ET PERSPECTIVES

- **Forte progression de la production de crédits carbone : + 161%.**
- **Croissance de 127% du chiffre d'affaires à 1,1 million d'euros.**
- **Amélioration de 423.000 euros de l'EBE hors éléments non récurrents sur le semestre.**
- **Démarrage des investissements sur l'activité de valorisation énergétique des réserves de méthane du Groupe (Phase II).**

Bionersis, acteur global des énergies renouvelables, spécialiste de la valorisation du biogaz de décharges, présente son rapport d'activité du premier semestre 2011. Bien que n'ayant pas atteint les seuils légaux de consolidation, le Groupe a arrêté pour la première fois des comptes consolidés semestriels qui ont fait l'objet d'un examen limité par ses commissaires aux comptes. Afin de permettre une comparaison, un compte de résultat indicatif non audité du premier semestre 2010 est présenté dans ce rapport d'activité.

Forte croissance de l'activité au premier semestre 2011

Conformément aux objectifs annoncés pour l'exercice en cours, Bionersis a donné au premier semestre 2011 la priorité à la croissance de ses activités. Sur la période, le Groupe a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de vente de crédits carbone de 1,1 million d'euros en progression de 127% par rapport au premier semestre 2010. De même, les productions de crédits carbone ont fortement augmenté grâce à la montée en puissance naturelle des sites en production et aux travaux d'extension réalisés sur plusieurs projets. Les volumes d'activité ont ainsi progressé au cours du premier semestre 2011 tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

(en volume de crédits carbone)	S1 2011	S1 2010	Var. %
Production de crédit carbone	159 000	61 000	+161%
Vente de crédit carbone	98 000	47 500	+106%
Stock de crédits carbone (fin de période)	238 000	78 000	x 3,05

La production du premier semestre ne reflète cependant que partiellement la capacité du portefeuille installé au 30 juin 2011, plusieurs projets étant toujours en phase de montée en puissance à ce jour.

Bonne maîtrise des charges d'exploitation (hors éléments non récurrents)

La forte croissance de l'activité au premier trimestre 2011 s'accompagne d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation hors éléments non-récurrents (cf. ci-après) qui s'élèvent à 2,9 millions d'euros contre 3,1 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent (- 6%).

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a procédé à une réorganisation de ses activités en Amérique Latine afin de réduire son niveau de charges et d'améliorer la productivité de ses projets. A ce titre, une charge non récurrente de 430.000 euros a été comptabilisée sur la période dans les charges de personnel et autres charges externes d'exploitation. Dans le cadre de cette réorganisation, la direction du développement industriel et le management de l'activité en Amérique Latine ont été confiés à M. Guy Aubertin qui a rejoint le Groupe au début de l'année 2011.

Par ailleurs, conformément aux annonces faites à la fin de l'année 2010, Bionersis a initié au premier semestre 2011 le développement de projets en phase II (production d'énergie à partir du biogaz) et a constaté à ce titre une charge de 323.000 euros. La nature nouvelle de ces investissements a amené le Groupe à les comptabiliser à ce stade en charges d'exploitation.

Des résultats fortement impactés par des éléments non récurrents

Comme indiqué précédemment, le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 127% à 1,1 million d'euros au cours du premier semestre 2011. Cette progression a cependant été masquée par plusieurs éléments non-récurrents qui impactent fortement les résultats du Groupe sur la période. Dans ces conditions, l'excédent brut d'exploitation (EBE) du semestre est en baisse de 25% à - 1,6 million d'euros. Retraité des éléments non récurrents (430.000 euros de charges de réorganisation et 323.000 euros de charges liées à la phase II), l'excédent brut d'exploitation s'élève à - 881.000 euros soit une amélioration de 33% par rapport au premier semestre 2010.

Par ailleurs, le résultat financier du premier semestre intègre une importante perte de change relative aux créances intragroupe négativement impactées par la dépréciation des monnaies de la plupart des pays dans lesquels Bionersis est présent. Cette perte de change s'élevait à -1,2 million d'euros contre un produit de change de 1,1 million d'euros sur l'ensemble de l'exercice 2010. A titre indicatif, à la date d'arrêt des comptes du premier semestre, les devises concernées se sont réappréciées pour atteindre quasiment le taux de change d'ouverture.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) publié ressort donc à -3,99 millions d'euros au premier semestre 2011. Retraité de l'ensemble des éléments non récurrents et hors impact de change, le RNPG ressort à -1,95 million d'euros soit une amélioration de 11% par rapport au premier semestre 2010.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010 ⁽¹⁾	Var. %
Chiffre d'affaires net	1 090	481	127%
Produits d'exploitation	2 035	1 785	14%
EBITDA (excédent brut d'exploitation) ⁽²⁾	-1 634	-1 304	-25%
<i>EBITDA hors non récurrent</i> ⁽³⁾	-881	-1 304	32%
EBIT (résultat opérationnel) ⁽⁴⁾	-2 451	-1 872	-31%
Résultat financier	-1 440	169	ns
Résultat Exceptionnel	-117	-2	ns
Impôts	-53	144	ns
Résultat net, part du Groupe (RNPG)	-3 990	-1 616	-147%
<i>RNPG hors non récurrent et effets de change</i> ⁽⁵⁾	-1 948	-2 179	11%

(1) Compte de résultats S1 2010 n'ayant pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes du Groupe présentés à titre indicatif pour comparaison. Les charges et résultats de change de l'ensemble de l'exercice 2010 sont intégrés à hauteur de 50%.

(2) Résultat net consolidé avant amortissements et provisions, résultat financier, résultat exceptionnel et impôt sur les sociétés.

(3) Résultat net consolidé avant amortissements et provisions, résultat financier, résultat exceptionnel, impôt sur les sociétés et charges non-récurrentes de la période (telles qu'indiquées ci-avant).

(4) Résultat net consolidé avant résultat financier, résultat exceptionnel, impôt sur les sociétés et amortissement des écarts d'acquisition.

(5) Résultat net consolidé part du Groupe avant charges non-récurrentes (telles que décrites ci-avant), résultat exceptionnel et effets de change de la période.

Poursuite de la stratégie de développement du portefeuille énergétique

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a continué le développement de son portefeuille et signé trois nouveaux contrats de valorisation de biogaz de décharge au Vietnam (Hué et Haiphong) et au Chili (Los Angeles). Ces nouveaux contrats portent à 20 le nombre de projets du portefeuille signés au 30 Juin 2011. Bionersis a par ailleurs continué l'enregistrement de ses projets auprès de l'UNFCCC en finalisant l'enregistrement de son projet de Batam en Indonésie et en démarrant les enregistrements de trois nouveaux projets du portefeuille à Tucuman (Argentine), Los Angeles (Chili) et Penang (Malaisie).

Un portefeuille de projets et un positionnement géographique idéal pour le développement de la phase II (production d'énergie)

Conformément à l'annonce faite en novembre 2010, le Groupe Bionersis s'est engagé au cours du premier semestre 2011 sur le développement d'une activité de production d'énergie à partir du biogaz capté sur les décharges ("Phase II"). Cette Phase II, complémentaire de l'activité de production de CER, est particulièrement adaptée au positionnement géographique du Groupe dans des pays en développement ayant une forte croissance de la demande en énergie. La filière de production d'énergie à partir du biogaz est par ailleurs très efficace puisque chaque mégawatt de puissance installée permet de produire près de 8.000 MWh/an soit environ trois fois plus qu'une capacité équivalente dans les filières d'énergie solaire ou éolienne. Sur la base du portefeuille signé au 30 juin 2011, le Groupe prévoit d'installer au moins 20 mégawatts de capacité d'ici 2014.

A titre indicatif et à ce jour, le Groupe Bionersis a notamment finalisé le cadre contractuel pour le passage en phase II du site de Kamphaeng Saen en Thaïlande (négociation du contrat de vente d'énergie signé en

septembre 2011) et préparé les spécifications techniques du projet qui pourrait être opérationnel au cours du premier semestre 2012. Le Groupe a par ailleurs travaillé à l'identification et au développement de nouveaux projets de phase II sur son portefeuille signé et dans de nouvelles régions (Europe de l'Est). Comme indiqué précédemment, les charges liées au développement de la phase II sur le premier semestre 2011 s'élèvent à 323.000 euros.

Trésorerie et financement

La trésorerie du Groupe ressort à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 3,5 millions d'euros au 30 juin 2010. Afin de financer la croissance de ses activités, le Groupe a réalisé en juin 2011 une levée de fonds de 2,5 millions d'euros par une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés et à un cercle restreint d'investisseurs selon la procédure d'offre visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier. L'opération a conduit à la création de 336 959 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription émises un prix de 7,5 euros par action.

Transactions avec les parties liées

Au cours de la période intermédiaire, les transactions avec les parties liées enregistrées n'ont pas subi de modifications substantielles par rapport à celles inscrites dans les comptes de l'exercice 2010 de nature à perturber l'analyse des comptes semestriels.

Evènements récents et principaux risques et incertitudes sur le second semestre

Au cours du troisième trimestre 2011, le Groupe a conclu de nouveaux contrats de vente à terme de crédits carbone avec EDF Trading et CDC Climat. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe a reçu en septembre 2011 de nouvelles avances sur commandes pour un montant total de 2,35 millions d'euros.

Compte tenu de la baisse des marchés carbone observée au cours de l'été 2011 consécutive aux incertitudes économiques et financières, qui pourrait impacter négativement son chiffre d'affaires et donc sa capacité d'autofinancement, le Groupe poursuit ses efforts de réductions de coûts et d'amélioration de la productivité de ses sites.

Le Groupe maintient par ailleurs une politique d'investissement prudente et oriente une partie significative de ses ressources vers le développement des activités de génération électrique à partir du méthane capté sur les sites sur lesquels il opère (phase II). Cette activité, complémentaire à la génération de crédits carbone, offre des perspectives très importantes, compte tenu de la demande croissante en énergies dans les pays où opère le Groupe. A ce titre, Bionersis a signé en septembre 2011 le contrat de vente d'électricité pour le projet phase II de Kamphaeng Saen en Thaïlande.

Le 15 septembre 2011, la société Bionersis SA a reçu le renouvellement pour trois ans de sa qualification d'Entreprise Innovante certifiée par OSEO Innovation.



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 JUIN 2011

Bilan consolidé

ACTIF (net en K euros)

	30.06.2011	31.12.2010	Notes
Ecart d'acquisition	1 253	1 333	
Immobilisations incorporelles	719	962	§ 6.1
Immobilisations corporelles	15 437	15 287	
Immobilisations financières	231	234	§ 6.2
Actif immobilisé	17 640	17 815	
Stocks et en-cours	2 315	1 901	§ 6.3
Créances d'exploitation	1 152	833	§ 6.4, 6.5 et 6.6
Créances hors exploitation	1 344	1 509	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	3 298	4 263	§ 6.8
Charges constatées d'avance	13	22	
Actif circulant	8 122	8 528	
Charges à répartir	554	622	§ 6.9
Total actif	26 316	26 966	

PASSIF (en K euros)

	30.06.2011	31.12.2010	notes
Capital social	12 370	11 201	
Primes d'émission	7 772	6 463	§ 6.10
Réserves de consolidation groupe	(9 866)	(7 022)	
Réserves de conversion groupe	(280)	(686)	
Résultat	(3 990)	(2 845)	
Capitaux propres part du Groupe	6 006	7 112	
Réserves Minoritaires	(680)	(448)	§ 6.10
Résultat Minoritaire	(122)	(252)	
Intérêts minoritaires	(802)	(701)	
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	5 204	6 411	
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes financières	8 007	7 758	§ 6.11
Dettes d'exploitation	12 895	12 525	
Dettes hors exploitation	210	263	§ 6.12
Produits constatés d'avance		8	
Dettes	21 112	20 555	
TOTAL PASSIF	26 316	26 966	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en K euros)

	30.06.2011	31.12.2010	Notes
Chiffre d'affaires net	1 090	582	§ 7.2
Autres produits d'exploitation	945	4 292	§ 7.3
Produits d'exploitation	2 035	4 874	
Achats consommés	(324)	(501)	
Autres charges d'exploitation	(1 893)	(3 788)	
Impôts, taxes et versements assimilés	(32)	(90)	§ 7.4
Charges de personnel	(1 420)	(2 608)	
Dotations d'exploitation	(817)	(1 497)	
Charges d'exploitation	(4 487)	(8 484)	
Résultat d'exploitation	(2 451)	(3 610)	§ 7.1
Produits financiers	426	1 495	
Charges financières	(1 867)	(1 157)	
Résultat financier	(1 440)	338	§ 7.5
Résultat courant avant impôts	(3 892)	(3 272)	
Résultat exceptionnel	(117)	(5)	§ 7.6
Impôts sur les bénéfices			§ 7.7
Impôts différés	(53)	287	
Résultat net des entreprises intégrées	(4 062)	(2 989)	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(51)	(108)	
Résultat net consolidé	(4 112)	(3 097)	
Intérêts Minoritaires	(122)	(252)	
Résultat net part du Groupe	(3 990)	(2 845)	
Résultat par action (en euros)	(1,24)	(0,90)	
Résultat dilué par action (en euros)	(1,24)	(0,90)	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en K euros)

Libellés	30.06.2011	31.12.2010	Notes
Résultat net consolidé	-4 112	-3 097	
Variation des amortissements et provisions	800	1 243	§ 6,1
Variation de l'impôt différé	53	-287	§ 6,5
Emprunt obligataire: charge d'intérêts courus	245	213	§ 6,11
Variation du BFR lié à l'activité	953	1 751	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	-2 062	-177	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-137	-761	§ 6,1
Acquisition d'immobilisations corporelles	-1 167	-6 785	§ 6,1
Variation nette des immobilisations financières	-13	132	§ 6,2
Incidence des variations de périmètre (1)		-935	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES INVESTISSEMENTS (1)	-1 317	-8 349	
Émissions d'emprunts		7 044	§ 6,11
Augmentations de capital en numéraire	2 477	2 713	§ 6,10
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	2 477	9 757	
Variations de change	-63	98	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE	-965	1 329	
Trésorerie : ouverture	4 263	2 934	§ 6,8
Trésorerie : clôture	3 298	4 263	§ 6,8

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des capitaux propres consolidés

(en K euros)

	Nombre de Titres	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 31 décembre 2009	2 889 690	144	17 762	(6 742)	(47)		(3 133)	7 983	(314)	7 669
Affectation du résultat				-3 133			3 133			
Opération sur capitaux propres en date du : 17/02/2010		9 883	-12 837	2 955						
Aug. Cap. 23/03/2010	338 235	1 174	1 539					2 713		2 713
Exercice de BSA	50									
Résultat							-2 845	-2 845	-252	-3 097
Ecart de conversion					-639			-639	-14	-653
Entrée de périmètre									-121	-121
Autocontrôle						-100		-100		-100
Au 31 décembre 2010	3 227 975	11 201	6 463	(6 921)	(686)	(100)	(2 845)	7 112	(701)	6 411
Affectation du résultat				-2 845			2 845			
Aug. Cap. 29/06/2011	336 959	1 169	1 308					2 478		2 478
Résultat							-3 990	-3 990	-122	-4 112
Ecart de conversion					406			406	21	427
Entrée de périmètre										
Autocontrôle										
Au 30 juin 2011	3 564 934	12 370	7 772	(9 766)	(280)	(100)	(3 990)	6 006	(802)	5 204

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Bionersis SA en date du 19 Octobre 2011.

Les Comptes consolidés semestriels sont les premiers établis par le Groupe. La période présentée pour 2011 est de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Les comptes consolidés 2010, présentés en comparatif, présentent une période de 12 mois du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2010.

Sauf indication contraire, les données chiffrées présentées ci-après sont en milliers d'euros.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Bionersis SA ("le Groupe") et ses filiales ("le Groupe") interviennent en Amérique Latine et en Asie dans le secteur des énergies renouvelables, et particulièrement dans le domaine de la valorisation du biogaz de décharge pour la génération de crédits carbone et d'énergie propre.

Le Groupe exploite des unités de captage et de destruction du méthane situées sur des décharges en Amérique latine et en Asie. Chacun des projets fait l'objet d'un enregistrement CDM¹ auprès de l'UNFCCC (*United Nations Framework For Climate Change Convention*), organisme rattaché aux Nations Unies, selon un protocole extrêmement rigoureux requérant notamment l'établissement préalable de rapports d'auditeurs indépendants.

L'exploitation des projets consiste dans une première phase à capter et à détruire un puissant gaz à effet de serre qu'est le méthane. Chaque équivalent « tonne de CO₂ » détruit par le Groupe donne lieu, après rapport de validation établi par des auditeurs indépendants, à l'attribution de crédits carbone (« CER ») par l'UNFCCC. Une fois les CER crédités par l'UNFCCC sur un compte ouvert au nom du Groupe, ceux-ci peuvent être vendus soit à des industriels soit directement au marché.

L'exploitation des projets consiste dans une deuxième phase, complémentaire de la première phase décrite ci-dessus, à générer de l'énergie et/ou de la chaleur à partir du méthane extrait de ses sites.

Les actions du Groupe Bionersis SA, société mère du Groupe, sont négociables sur le marché NYSE-Alternext d'Euronext, depuis le 8 mars 2010.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1. Activité

Développement du portefeuille de projets CDM

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le Groupe a remporté trois nouveaux projets CDM, portant à 20 le nombre de projets en portefeuille au 30 juin 2011.

Enregistrement de projets CDM de captage et valorisation de biogaz de décharge

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le Groupe a continué son activité d'enregistrement de projets CDM auprès de l'UNFCCC, en s'appuyant sur une équipe interne de spécialistes. Le Groupe a enregistré un nouveau projet en Indonésie. Au 30 juin 2011, 14 projets du portefeuille sur 20 sont enregistrés, les 6 autres étant en cours d'enregistrement.

¹ *Clean Development Mechanism* (Mécanismes de Développement Propres)

Production de CER

Le volume total de CER générés par les projets CDM du Groupe a très fortement augmenté au cours du premier semestre 2011, suite notamment aux investissements d'extension réalisés sur les projets de La Duquesa en République Dominicaine, Nam Son au Vietnam. La production du premier semestre ne reflète cependant pas la capacité du portefeuille installé au 30 juin 2011, les nouveaux projets étant toujours en phase de montée en puissance à cette date. Le volume de CER produits au cours de la période présentée ici s'élève à 159 266 CER contre 167 767 CER produits sur l'ensemble de l'exercice 2010, soit une progression en base annuelle de 90 %.

Ventes de CER

Compte tenu des délais nécessaires à l'émission par l'UNFCCC des CER produits, le Groupe a reçu et continué à vendre au premier semestre 2011 ses CER issus, à 90%, des productions 2010. Le Groupe a ainsi vendu 97 986 CER contre une vente de 47 476 CER sur l'ensemble de l'exercice 2010, soit une multiplication des volumes de vente par 4,1 ($47\,476 / 2 \times 4.128 = 97\,986$).

Investissements

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a réalisé plusieurs travaux de construction sur de nouveaux projets, et d'extensions ayant permis un accroissement de sa production sur le semestre. Ces extensions continueront à faire croître la production sur le second semestre. Les extensions réalisées sont de deux natures : investissements d'élargissement du réseau afin de couvrir les zones de décharge dont le massif de déchet vient d'être fermé au dépôt, et investissements d'amélioration de l'outil de production utilisant de nouvelles techniques de captage.

Le Groupe a par ailleurs continué à investir dans ses filiales, existantes et nouvelles, en Amérique Latine et en Asie, afin de continuer les travaux de prospection et d'étude de nouveaux sites.

2.2. Structure financière

Afin de financer la croissance de ses activités, le Groupe a procédé au cours du premier semestre 2011 à une augmentation de capital.

Augmentation de capital du 29.06.2011

Le Groupe a réalisé le 29 juin 2011 une levée de fonds de 2,5 millions d'euros par une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés et à un cercle restreint d'investisseurs selon la procédure d'offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier. L'opération a conduit à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 336.959 actions nouvelles à un prix de 7,5 euros par action.

3. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les principes généraux de prudence, de régularité de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés présentés ont été établis selon les mêmes règles et principes comptables qui prévalaient dans les états financiers au 31 décembre 2010.

3.2. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des situations semestrielles établies au 30 juin 2011 par les filiales.

Les sociétés acquises au cours du semestre sont consolidées à compter de la prise de contrôle.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

PERIMETRE				
Société	Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
	30.06.2011	30.06.2011	31.12.2010	31.12.2010
BIONERSIS S.A	IG*	100,00	IG	100,00
Abyl Carbon - (France)	IG	99,99	IG	99,99
Sebiom - (Mayotte)	IG	100,00	IG	100,00
GF Global Carbon Trading Company - (Chypre)	IG	100,00	IG	100,00
LA Global Carbon Trading Company - (Chypre)	IG	99,83	IG	99,83
LFG Carbon Trading - (Belgique)	IG	99,99	IG	99,99
SODELIAL - (Espagne)	IG	99,83	IG	99,83
Bionersis De Chile Ltda	IG	98,84	IG	98,84
Biogases del Sur S.A - (Espagne)	IG	59,90	IG	59,90
Bionersis Colombia S.A - E.S.P	IG	99,83	IG	99,83
Bionersis Dominicana S.A	IG	99,83	IG	99,83
Bionersis Argentina S.A	IG	99,83	IG	99,83
Bionersis Peru S.A.C	IG	99,84	IG	99,84
Bionersis Bolivia S.A	IG	99,83	IG	99,83
Bionersis Thailand Ltd	IG	100,00	IG	100,00
Bionersis (Malaysia) S.D.N - B.H.D	IG	100,00	IG	100,00
Bionersis Indonesia Pt	IG	95,00	IG	95,00
PJI Ltd - (BVI)	IG	80,00	IG	80,00
PJI-LFGC (Bionersis Vietnam)	IG	80,00	IG	80,00
Low Carbon Technologies - (Malaysia) ¹	IG	100,00		

* IG : Intégration Globale - ¹ Société créée sur l'exercice 2011

4.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Il n'y a pas de sociétés exclues du périmètre de consolidation.

4.3 Variation du périmètre de consolidation

Entités créées :

- Low Carbon Technologies (Malaisie) – Créée le 1^{er} Janvier 2011, cette filiale est destinée à favoriser la négociation, la structuration et la réalisation de projets biogaz sur la région Asie. Cette société est détenue au moyen d'un contrat de portage auprès de deux personnes physiques dont le directeur de la zone Asie Pacifique. Compte tenu des contraintes administratives, le Groupe prévoit l'acquisition définitive des titres de Low Carbon Technologies au début de l'année 2012.

5. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.1. Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, en fonction notamment du contexte général de l'environnement économique et financier.

Les principales estimations retenues par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles (amortissement et tests de dépréciation sur ces actifs), des impôts différés actifs, des stocks et en-cours ainsi que des provisions pour risques et charges.

5.2. Conversion des états financiers en devises

Les actifs et passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture semestrielle.

Les comptes de résultat sont convertis aux taux moyens du semestre qui approchent, en l'absence de fluctuation significative, le cours en vigueur à la date des différentes transactions. Il en va de même en ce qui concerne les flux de trésorerie et les variations du besoin en fonds de roulement.

Les écarts résultant de ces modalités de conversion des comptes de bilan et de résultat sont inscrits au bilan à un poste distinct des capitaux propres (« Réserves de conversion »), et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers. Il s'agit :

- des écarts liés à la différence entre les taux de change à l'ouverture et à la clôture semestrielle dégagés lors de la conversion des postes du bilan qui forment la contrepartie des capitaux propres d'ouverture ;
- de ceux dus à la différence entre les taux moyens annuels et de clôture constatés lors de la conversion du résultat.

Aucune filiale du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

5.3. Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises sont, dans un premier temps, converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Elles sont ensuite réévaluées en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. L'intégralité des créances internes au Groupe sont émises dans la devise de fonctionnement de l'entité émettrice. Les écarts de changes résultant des appréciations et dépréciations des monnaies étrangères à l'entité émettrice, sont systématiquement constatés dans l'entité constatant la dette.

Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

Les pertes et gains de changes relatifs aux créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères sont également comptabilisés en résultat.

5.4. Ecart d'acquisition

Les reGroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, c'est-à-dire selon la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de situation nette des sociétés concernées à la date d'acquisition. Il est nécessaire d'identifier et de comptabiliser à la juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. L'excédent du coût de reGroupement d'entreprises non affecté est porté à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écart d'acquisition » et est amorti sur la durée d'exploitation des projets auxquels il est lié, celle-ci ne pouvant pas excéder 21 ans (durée d'exploitation maximale contractuelle des sites).

Une dépréciation complémentaire serait constatée si la valeur d'utilité s'avérait inférieure à la valeur nette comptable à la clôture. La valeur est appréciée en référence aux flux de trésorerie futurs d'exploitation actualisés, générés par l'entité ou le Groupement acquis.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, ou le cas échéant, au coût de production.

Les principales immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels;
- Certains frais de développement concernant la mise au point d'une méthodologie de certification Kyoto des projets biogaz et d'un cadre technique utilisé pour l'ensemble des études et tests préalables à la réalisation d'un projet biogaz. Ces frais ont été engagés en 2006 et sont totalement amortis au 30 juin 2011.
- Les immobilisations incorporelles concernant les projets Biogaz décrites dans le paragraphe suivant.

Ces immobilisations incorporelles concernent certaines dépenses directement rattachables à un projet donné lors de la phase de structuration du projet.

Le point de départ de cette phase est la décision prise par le management de Bionersis de mettre en place le site après la validation interne des équipes techniques. Cette phase se découpe de la manière suivante :

- (i) Structuration avant la signature définitive du projet : elle comporte les coûts de structuration engagés par l'entreprise (études techniques, environnementales, légales, les temps passés affectés directement aux personnes concernées, frais directs liés aux appels d'offres). Ces dépenses sont comptabilisées en immobilisations incorporelles en cours.
- (ii) Structuration après la signature définitive du projet : elle comporte les coûts de structuration complémentaires engagés par l'entreprise (études techniques, environnementales, légales, les temps passés affectés directement aux personnes concernées, frais directs liés à la mise en place des contrats, des modalités de financements). Ces dépenses sont comptabilisées en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sur les projets Biogaz se répartissent en quatre catégories :

- Les immobilisations incorporelles acquises à titre onéreux (achat de services externes) sont comptabilisées au coût d'acquisition, soit, le prix d'achat du bien ou du service majoré le cas échéant des frais accessoires d'achat (coûts annexes directement attribuables à l'immobilisation concernée).
- Les immobilisations incorporelles en cours acquises à titre onéreux (achat de services externes) sont valorisées selon le principe décrit ci-dessus et concernent les sites qui ne sont pas signés à la date de clôture de l'exercice. Lors de la signature du contrat concernant le site en question, ces coûts sont ajoutés au coût de l'installation et comptabilisées en installations techniques.

- Les immobilisations incorporelles produites par l'entreprise sont comptabilisées au coût de production direct ou indirect pouvant être raisonnablement rattaché à la structuration, la construction et l'enregistrement d'un projet. Ce coût de production est notamment déterminé à partir d'une répartition des temps passés (feuilles de temps).
- Les immobilisations incorporelles en cours produites par l'entreprise sont valorisées selon le principe décrit ci-dessus et concernent les sites qui ne sont pas signés à la date de clôture de l'exercice. Lors de la signature du contrat concernant le site en question, ces coûts sont ajoutés au coût de l'installation et comptabilisées dans la ligne installations techniques.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

- | | | |
|--|----------|-------|
| - Frais d'établissement : | Linéaire | 1 an |
| - Frais de développement : | Linéaire | 1 an |
| - Logiciels : | Linéaire | 3 ans |
| - Sur projets Biogaz : intégrés dans le coût de l'installation et amortis selon les règles relatives aux installations. (Cf. ci après) | | |

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement les installations techniques (travaux, équipements industriels) des projets Biogaz signés et enregistrés auprès de l'UNFCCC.

Les immobilisations corporelles en cours concernent les projets signés mais non enregistrés auprès de l'UNFCCC à la date de clôture des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles (achat d'équipements et de services externes) sont comptabilisées au coût d'acquisition incluant :

- (i) le prix d'achat du bien ou du service augmenté le cas échéant des frais de douane et de taxes non récupérables.
- (ii) les coûts directement attribuables à l'immobilisation considérée et notamment :
 - a. les coûts de préparation du site nécessaires à la mise en place de l'immobilisation ;
 - b. les frais de livraison et de manutention initiaux ;
 - c. les frais de transport, d'installation, de montages nécessaires à la mise en état d'utilisation des biens ;
 - d. les coûts liés aux essais de bon fonctionnement ;
 - e. les honoraires de professionnels comme les architectes, géomètres, experts, évaluateurs, conseils...

Lorsqu'une immobilisation est acquise en monnaie étrangère, le taux de conversion retenu est le taux de change à la date d'entrée de l'immobilisation.

Les coûts d'emprunts directement destinés à financer l'acquisition ou la production de l'immobilisation sont inclus dans le coût de l'immobilisation corporelle principale.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base de la durée d'utilité des immobilisations corporelles.

- | | |
|--|--------|
| - Installations et matériel techniques : | 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 ans |
| - Mobilier de bureau : | 5 ans |

Concernant les installations biogaz, la politique d'amortissement se décrit de la manière suivante :

L'amortissement des actifs immobilisés au titre d'un projet se fait de manière linéaire sur la durée d'exploitation inscrite au contrat commercial du projet (en général 10 ans).

La date de démarrage de l'amortissement des immobilisations du projet est définie et matérialisée par la date inscrite au certificat de démarrage de l'installation ("*commissioning*"), sauf cas particulier, transmis par l'UNFCCC.

Les extensions d'installations intervenues après la date de démarrage de l'amortissement sont amorties sur la durée restant d'amortissement.

La politique d'évaluation des actifs en fin d'exercice est décrite de la manière suivante :

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation de l'actif ou du Groupe d'actif et de sa sortie in fine.

A chaque clôture, le Groupe examine projet par projet signé s'il existe un risque que ce dernier ne soit pas conduit à son terme. En fonction de cette analyse, le Groupe peut être amené à déprécier tout ou partie des immobilisations corporelles en cours décrites ci-avant relatives aux projets qu'elle n'est pas certaine de conduire à terme.

5.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements. Ces immobilisations financières sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.8. Stocks et encours

Les Stocks de produits finis et en cours de production se composent de certificats de réductions de gaz à effet de serre :

- les VER (*Voluntary Emission Reductions*), correspondant à des réductions de gaz à effet de serre générées par les installations du Groupe avant leur enregistrement par l'UNFCCC ;
- les CER (*Certified Emission Reductions*) correspondant aux réductions de gaz à effet de serre générées par les installations du Groupe enregistrées par l'UNFCCC.

Les stocks de produits finis et encours de production de CER et de VER sont comptabilisés au coût de revient réel correspondant au frais facturés à Bionersis SA par ses filiales, après élimination des marges internes, pour l'exploitation et la maintenance des unités de destruction de méthane. Ces frais incluent notamment les éléments suivants:

- la quote-part des charges d'amortissement des actifs (matériels et immatériels) constitutifs des unités biogaz concernées ;
- les coûts directs d'exploitation du site (maintenance, surveillance, etc.) ;
- les couts d'acquisition du biogaz traité.

Les coûts de financement sont exclus de la valorisation des stocks et en cours. La valorisation est appréciée de façon autonome projet par projet.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et le coût de revient.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base du prix spot du CER à la clôture de l'exercice et des engagements de vente pris par le Groupe auprès de certains acheteurs dans le cadre de contrats de vente à terme (ERPA).

Lorsque la valeur de réalisation (prix de vente) du CER post clôture et avant la date d'arrêté des comptes est inférieure au prix de revient net initialement déterminé comme décrit ci-dessus, une dépréciation complémentaire est comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable à la clôture, à la valeur nette de réalisation.

5.9. Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour des créances identifiées comme présentant soit un risque d'irrecouvrabilité total ou partiel.

5.10. Impôts différés

Des impôts différés sont généralement constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporelles lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Le montant des impôts différés reconnu dans les comptes du Groupe est déterminé au niveau de chacune des entités fiscales qu'il recouvre. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

A la clôture semestrielle, les éventuels déficits nés sur le semestre ne sont pas pris en comptes dans le calcul des impôts différés actifs sur déficits.

5.11. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées de SICAV à composante monétaire euro et dont la maturité est inférieure à trois mois au plus à la date d'acquisition, sont comptabilisées au coût d'achat selon la méthode FIFO. A la date de clôture, elles sont évaluées à la valeur de marché, les plus ou moins values latentes étant comptabilisées en résultat financier.

Le Groupe détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre de programme d'attribution d'actions aux salariés ou dirigeants du Groupe ainsi que pour favoriser la liquidité de ses titres, les actions détenues dans le cadre de contrats de liquidités sont imputées sur les capitaux propres consolidés.

5.12. Frais liés aux augmentations de capital

Ces frais sont imputés nets d'impôts sur la prime d'émission.

5.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Vente certificats de réductions de gaz à effet de serre

Le fait générateur du chiffre d'affaires est la livraison effective des certificats de réductions de gaz à effet de serre (CER et VER) à la contrepartie acheteuse.

Les prestations de services

Les prestations correspondent à des activités liées à la structuration de projets CDM pour des clients externes au Groupe.

5.14. Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

5.15. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, du caractère inhabituel et de la non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

5.16. Contrats de location

Le Groupe n'est pas engagé dans des contrats de location financement.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

5.17. Indemnités de fin de carrière

Les engagements des entités françaises du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle rétrospective, en tenant compte des hypothèses d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation. Cet engagement, non significatif au 30 juin 2011, n'est pas comptabilisé dans les comptes consolidés mais présenté en engagement hors bilan.

5.18. Instruments financiers

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

5.19. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le « Résultat part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Conformément à l'avis OEC N°27, lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

5.20. Titres donnant accès au capital

Le Groupe a octroyé en 2009 des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) à certains salariés. Conformément aux principes comptables français en vigueur, aucun impact dans les comptes consolidés n'est constaté tant que les BSPCE n'ont pas été exercés. Les modalités d'émission relatives à ces BSPCE et l'impact sur la dilution éventuelle qui serait engendrée par leur exercice sont présentées en engagement hors bilan.

Le Groupe a procédé à une émission d'un emprunt obligataire (OBSA) en juillet 2010 (voir description complète dans l'annexe des comptes consolidés clôturés le 31.12.2010).

Conformément aux principes comptables français en vigueur, aucun impact dans les comptes consolidés n'est constaté tant que les BSA liés à cette émission n'ont pas été exercés. Les modalités d'émission relatives à ces BSA et l'impact sur la dilution éventuelle qui serait engendrée par leur exercice sont présentées en engagement hors bilan.

6. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

6.1. Ecarts d'acquisition, Immobilisations incorporelles et corporelles

Le poste en valeurs brutes s'analyse comme suit au 30 juin 2011 :

Libellés	31.12.2010	Augmentations	Écarts de conversion	Reclassements	30.06.2011
Écarts d'acquisition	1 435		(32)		1 404
Immobilisations incorporelles	1 056	135	(7)	(366)	818
Frais d'établissement	34	1			35
Frais de recherche et développement	11				11
Concessions, brevets et droits similaires	54				54
Immobilisations incorporelles en cours	958	134	(7)	(366)	718
Immobilisations corporelles	16 841	1 169	(684)	366	17 692
Installations techniques, matériels,	15 942	911	(666)	(725)	15 462
Autres immobilisations corporelles	273	5	(22)		256
Immobilisations corporelles en cours	626	253	4	1 091	1 974
Total	19 332	1 304	(723)		19 913

Ecart d'acquisition

En Janvier 2010, le Groupe a procédé à l'acquisition de 80% du consortium composé du Groupe PJI Ltd et de sa filiale détenue à 100% PJI-LFGC. Le Groupe PJI-LFGC est notamment titulaire du contrat d'exploitation du biogaz de la décharge de Nam Son près d'Hanoi. Cette acquisition a permis au Groupe de prendre une position clé en Asie du sud-est sur un projet dont la production a démarré fin 2010. Par ailleurs, il ouvre la voie à un développement à long terme des activités du Groupe au Vietnam cet écart d'acquisition est amorti sur 14 ans (durée moyenne d'un projet de ce type au Vietnam, pour plus de détails sur l'écart d'acquisition, se référer au rapport annuel des activités du Groupe 2010).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement au 30 juin 2011 des immobilisations incorporelles en cours concernant des frais de prospection et de développement sur des projets non signés pour lesquels le Groupe est en négociation avancée avec divers partenaires situés en Amérique Latine et en Asie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent :

- Les installations techniques des projets Biogaz signés et enregistrés auprès de l'UNFCCC pour 15 462 K euros au 30 juin 2011. L'augmentation sur le premier semestre de 911 K euros concerne principalement des extensions et des constructions sur les sites :
 - Nam Son au Vietnam (extensions)
 - La Duquesa en République Dominicaine (extensions)
 - Cucuta en Colombie (constructions)
 - KPS en Thaïlande (amélioration du réseau de pompage du lixiviat)
- Les immobilisations corporelles en cours pour 1 974 K euros sont représentatives de matériels techniques sur les sites en cours de construction. 253 K euros ont été investis sur le semestre et 1 091 K euros correspondent à un reclassement des investissements de prospection vers des projets en construction.

Amortissements

Le poste amortissements s'analyse comme suit :

Libellés	31.12.2010	Dotations	Écarts de conversion	30.06.2011
Écarts d'acquisition	(103)	(51)	3	(150)
Immobilisations incorporelles	(94)	(4)		(99)
Frais d'établissement	(34)		(1)	(35)
Frais de recherche et développement	(11)			(11)
Concessions, brevets et droits similaires	(49)	(4)		(53)
Immobilisation corporelles	(1 554)	(745)	45	(2 254)
Installations techniques, matériels, outillages	(1 488)	(723)	41	(2 171)
Autres immobilisations corporelles	(66)	(22)	5	(83)
Total	(1 751)	(800)	48	(2 503)

Les amortissements des immobilisations corporelles représentent 2 171 K euros ; dont 723 k euros dotés sur le premier semestre 2011 et concernent dix projets signés, enregistrés par l'UNFCCC et en activité au 30 juin 2011 :

- 4 projets Chiliens (Vina del Mar, Punta Arenas, Quilpue, San Felipe) ;
- 2 projets colombiens (Pasto, Bucaramanga) ;
- 1 projet argentin (Mendoza) ;
- 1 projet cubain (La Havane) ;
- 1 projet thaïlandais (KPS) ;
- 1 projet vietnamien (Nam Son).

6.2. Immobilisations financières

Le poste s'analyse comme suit :

Libellés	31.12.2010	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion	30.06.2011
Dépôts et cautionnements versés	187	13		(14)	185
Autres immobilisations financières	47			(2)	45
Total	234	13		(16)	231

Les immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de la signature de contrats de destruction de Biogaz auprès de municipalités.

6.3. Stocks et Encours de production

Les stocks et en cours correspondent à la valorisation des CER produits jusqu'au 30 juin 2011 (CER et VER). La valeur de marché des CER au 30 juin 2011 est de 11.0 euros l'unité (prix spot). Les postes stocks et en cours se décomposent, en valeur brute, de la manière suivante :

Libellés	31.12.2010	30.06.2011
Stocks et en-cours	2 264	2 674
En-cours de services	2 264	2 674

La valeur des stocks du Groupe est de 2 674 K euros. Compte tenu des méthodes de calcul retenues pour la valorisation des stocks de CER, le Groupe avait comptabilisé au 31 décembre 2010 une partie de ses stocks à un coût de revient supérieur à la valeur d'inventaire à la clôture, en conséquence une provision pour dépréciation des stocks avait été constatée pour 362 K euros au 31 décembre 2010. Cette provision s'établit à 359 k euros au 30 juin 2011 quand bien même le cours spot du CER a baissé entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011 (11.9 euros au 31 décembre 2010 vs 11.0 euros au 30 juin 2011) et ce, compte tenu de la baisse du coût de revient unitaire brut des CER.

6.4. Créances et comptes rattachés

Les créances ont, de manière générale, une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 30 juin 2011 :

Libellés	31.12.2010	30.06.2011
Créances d'exploitation	833	1 152
Avances et acomptes versés sur commandes	71	113
Créances clients et comptes rattachés sociaux	1	83
Créances fiscales hors IS	7	23
	754	934
Créances hors exploitation	1 509	1 344
Impôts différés actifs	1 315	1 259
Autres créances	194	85

Les principales créances sont de nature fiscale et concernent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée récupérable.

Les impôts différés actifs font l'objet d'un paragraphe spécifique (Cf. ci-dessous).

6.5. Impôts différés

Impôts différés actifs

Détail des impôts différés actifs par entité au 30 juin 2011 :

Sociétés	31.12.2010	30.06.2011
BIONERSIS S.A	1 242	1 201
SODELIAL	29	27
BIONERSIS THAILAND	24	10
PJI-LFGC	20	20
Total impôts différé Actif	1 315	1 259

Ces impôts différés sont principalement issus des déficits fiscaux.

Le Groupe n'a pas d'impôts différés passifs.

Les actifs d'impôts différés ont été comptabilisés uniquement lorsque leur recouvrement est probable dans un avenir proche.

Pour apprécier sa capacité à récupérer ses actifs, le Groupe prend en compte les éléments suivants :

- les prévisions de résultats futurs telles que déterminées dans les plans d'affaires par société ;
- les règles locales de report des déficits.

6.6. Echéances des créances

L'échéance de l'ensemble des créances, au 30 juin 2011, se présente comme suit :

Libellés	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances - Actif immobilisé	185			185
Dépôts et cautionnements	185			185
Créances - Actif circulant	2 496	1 057	1 439	
Avances et acomptes versés sur commandes	113	113		
Créances clients et comptes rattachés	83	83		
Créances sur personnel et organismes sociaux	23	23		
Créances fiscales hors IS	934	754	180	
Impôts différés actif	1 259		1 259	
État - impôt sur les bénéfices	17	17		
Autres créances	68	68		
Total créances	2 681	1 057	1 439	185

6.7. Preuve d'impôt

Analyse de la charge globale d'impôt	31.12.2010	%	30.06.2011	%
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt et dotation aux amortissements sur écart d'acquisition.	(3278)		(4009)	
Produit d'impôt théorique	1128	-34,41%	1014	-25,29%
Impôt différé non activé sur déficit de l'exercice	(592)		(1067)	
Ecart de taux mère/filles	(168)			
Autre différence : économie d'impôt sur frais imputés sur prime d'émission	(81)			
Impôt réel comptabilisé	287	-8,76%	(53)	-1,32%

6.8. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Libellés	31.12.2010	30.06.2011
VMP - équivalents de trésorerie	3 397	313
Actions propres	48	45
Disponibilités	818	2 940
Trésorerie nette	4 263	3 298

Les valeurs mobilières de placement représentent 313 K euros. Elles présentent une plus value latente d'un montant de 2 K euros au 30 juin 2011.

6.9. Comptes de Régularisations Actif

Libellés	31.12.2010	30.06.2011
Charges à répartir sur plusieurs exercices	622	554
Charges constatées d'avances	22	13
Comptes de régularisation actifs	644	567

Des charges constatées d'avance principalement liées à des primes d'assurance et à des prestations annuelles sont comptabilisées pour un montant de 13 K euros au 30 juin 2011 contre un montant de 22 K euros au 31 décembre 2010.

Des frais d'émission sur emprunt obligataire ont été comptabilisés dans un compte de charges à répartir pour un montant brut de 681 K euros en 2010. La charge est répartie sur la durée de l'emprunt obligataire, soit cinq années à compter de la date d'émission (26 juillet 2010). La dotation correspondante pour l'exercice représente un montant de 68 K euros. Le montant net est de 554 K euros au 30 juin 2011.

6.10. Capital

Le 29 juin 2011, une augmentation de capital d'un montant de 1 169 K euros a été réalisée accompagnée d'une prime d'émission de 1 308 K euros. Conformément aux méthodes retenues par le Groupe, un montant de 50 K € net d'impôt a été imputé sur la prime d'émission correspondant aux dépenses liées à cette opération.

Conformément aux règles comptables CRC 99-02, les actions détenues en propre dans le cadre d'un contrat de liquidité ont été imputés sur les capitaux propres consolidé pour 100 K euros.

La synthèse des mouvements sur le capital se présente de la manière suivante :

Mouvement des titres	Variation en Nombre	Variation en valeur nominale	Variation du Capital social
Titres en début d'exercice	3 227 975	3,47	11 201
Augmentation du 29 06 2011	336 959	3,47	1 169
Actions en fin de période	3 564 934	3,47	12 370

6.11. Emprunts et dettes financières

Les dettes financières, au 30 juin 2011, s'élèvent à 8 007 K euros.

Libellés	31.12.2010	Augmentation (Inv,Prêts,Emp)	30.06.2011
Emprunts obligataires	7 044		7 044
Autres emprunts et dettes assimilées	501	4	505
Intérêts courus sur emprunts	213	245	458
Total des dettes financières	7 758	249	8 007

Au 30 juin 2011, le Groupe n'avait contracté aucune dette financière auprès des banques ou établissements de crédit.

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2010 à une émission d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBBSA) pour un montant total de 7 044 K euros, représentant 23 480 OBBSA au prix unitaire de 300 euros. (Cf. annexe des comptes consolidés 2010)

Au 30 juin 2011 les intérêts courus ont été calculés sur la base du taux de 7 % (compte tenu du prix moyen du CER sur la période) et représentent un montant de 245 K euros.

Au 30 juin 2011, le nombre restant de BSA en circulation est de 234 750 BSA. La dilution maximale, avant dilution résultant de l'exercice au maximum des 518 340 BSPCE en circulation non encore exercés à ce jour représente au maximum 6.18 %.

Au cours de la période, aucun BSA n'a été exercé par les porteurs.

6.12. Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les dettes d'exploitation et hors exploitation sont composées, au 30 juin 2011, des éléments suivants :

Libellés	31.12.2010	30.06.2011
Dettes d'exploitation	12 525	12 895
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 942	2 549
Avances, acomptes reçus sur commandes	10 236	9 786
Dettes sociales	214	312
Dettes fiscales (hors IS)	132	248
Dettes hors d'exploitation	263	210
État - impôt sur les bénéfices		
Comptes courants passifs	188	188
Autres dettes	75	22
Produits constatés d'avance	8	
Total des dettes	12 797	13 105

Les dettes fournisseurs concernent les opérations d'exploitation du Groupe et ont, majoritairement une échéance inférieure à un an.

Les avances et acomptes reçus sur commande représentent 9 786 K euros au 30 juin 2011 contre 10 236 K euros au 31 décembre 2010. Dans le cadre de son activité de négoce des CER produits par les projets du Groupe, le Groupe conclut régulièrement des contrats de vente à terme ("ERPA" ou *Emission Reduction Purchase Agreement*) avec des fonds carbon ou des industriels européens soumis à quotas. Certains ERPA incluent le paiement par l'acheteur au Groupe d'avances partielles sur les livraisons futures. Pour l'ensemble de l'exercice 2011, le Groupe estime que les livraisons prévues dans le cadre des ERPA ayant fait l'objet d'avances devraient réduire le montant des avances reçues au 31 décembre 2010 de 930 K euros. Le Groupe continue par ailleurs à négocier de nouveaux ERPA incluant des avances versées sur commande. (Cf. 8.8 événements post-clôture).

6.13. Echéances des dettes

L'échéance de l'ensemble des dettes, au 30 juin 2011, se présente comme suit :

Libellés	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	8 007	963	7 044	
Emprunts obligataires	7 044		7 044	
Autres emprunts et dettes assimilées	505	505		
Intérêts courus sur emprunts	458	458		
Dettes d'exploitation	12 895	3 532	9 363	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 549	1 809	740	
Avances, acomptes reçus sur commandes	9 786	1 163	8 623	
Dettes sociales	312	312		
Dettes fiscales (hors IS)	248	248		
Dettes hors exploitation	210	22	188	
Impôts différés passifs				
Comptes courants passifs	188		188	
Autres dettes	22	22		
Total dettes	21 112	4 518	16 595	

Le compte courant passif concerne une dette envers notre partenaire sur le projet Cubain.

7. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

7.1. Synthèse du résultat d'exploitation

Libellés	30.06.2011	31.12.2010
Chiffre d'affaires net	1 090	582
Autres produits d'exploitation	945	4 292
Produits d'exploitation	2 035	4 874
Achats consommés	(324)	(501)
Autres charges d'exploitation	(1 893)	(3 788)
Impôts, taxes et versements assimilés	(32)	(90)
Charges de personnel	(1 420)	(2 608)
Dotations d'exploitation	(817)	(1 497)
Charges d'exploitation	(4 487)	(8 484)
Résultat d'exploitation	(2 451)	(3 610)

7.2. Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par nature au 30 juin 2011 est la suivante :

Libellés	30.06.2011	31.12.2010
Chiffre d'affaires net	1 090	582
Production vendue de services	1 090	582

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 1 090 K euros sur le premier semestre 2011 par rapport à 582 K euros sur l'ensemble de l'exercice 2010. Le chiffre d'affaires se compose en totalité de ventes de crédits carbone auprès d'acheteurs européens. Le Groupe ne présente pas d'information sectorielle puisque n'ayant qu'un seul secteur d'activité à ce stade (production et ventes de CER) et la répartition géographique n'étant pas pertinente.

7.3. Autres produits d'exploitation

Libellés	30.06.2011	31.12.2010
Autres produits d'exploitation	945	4 292
Production stockée	410	1 743
Production immobilisée	525	1 740
Reprises sur amortissements et provisions - risques et charges d'exploitation	3	
Transferts de charges		702
Autres produits divers	7	107

- La production stockée correspond aux CER :
 - Certifiés par l'UNFCCC mais n'ayant pas été vendus à la date de clôture ;
 - ayant fait l'objet d'un rapport par un auditeur indépendant et en attente de validation de l'UNFCCC ;
 - en attente de vérification par un auditeur indépendant pour émission d'un rapport à remettre à l'UNFCCC.
- Pour la période il s'agit de la variation nette des productions stockées sur le semestre pour l'ensemble des sociétés du Groupe. La production immobilisée correspond au coût réel de production des immobilisations ou des immobilisations en cours générées en interne ou acquies via l'achat d'études et prestations de services. Elle comporte notamment les frais de transport des équipements et l'ensemble des frais accessoires aux immobilisations corporelles (études de faisabilité, structuration technique et études de validation et d'enregistrement des sites en question). Les principales composantes concernent les investissements sur les nouveaux sites.

-

7.4. Charges d'exploitation

Libellés	30.06.2011	31.12.2010
Achats consommés	(324)	(501)
Autres charges d'exploitation	(1 893)	(3 788)
Impôts, taxes et versements assimilés	(32)	(90)
Charges de personnel	(1 420)	(2 608)
Dotations d'exploitation	(817)	(1 497)
Dotations sur amortissements - immobilisations incorporelles	(55)	(122)
Dotations sur amortissements - immobilisations corporelles	(694)	(1 062)
Dotations sur amortissements - charges à répartir sur OBSA	(68)	(59)
Dépréciation des stocks et en-cours		(362)
Charges d'exploitation	(4 487)	(8 484)

Les principales variations sont :

- Frais de personnel : ceux-ci s'élèvent à 1 420 K euros sur le premier semestre 2011 contre 2 608 K euros sur l'exercice 2010. Ces frais incluent notamment des charges non récurrentes d'un montant de 430 K euros liés à la réorganisation des équipes en Amérique Latine.
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : les extensions réalisées sur l'exercice 2010 ont démarré leur période d'amortissement en 2011. De plus, les sites entrés en phase de production au cours du second semestre 2010 (La Duquesa et Nam Son) impactent l'ensemble du premier semestre 2011, et explique l'accroissement de la charge d'amortissement de la période.
- Dépréciation des stocks : constatation d'une dépréciation de stocks au 31 décembre 2010 de 362 K euros, compte tenu de l'évolution de la dépréciation sur le semestre, il n'y a pas de dotation complémentaire (reprise de 3 k euros).

Les charges d'exploitation de la période incluent par ailleurs des charges liées à la préparation et au développement de la Phase 2 du plan de développement des sites du Groupe (production d'énergie) pour un montant de 323 K euros.

7.5. Résultat financier

Libellés	30.06.2011	31.12.2010
Résultat de change	(1 172)	1 126
Charges d'intérêts	(268)	(770)
Produits sur cession de VMP	12	3
Autres produits et charges financières	(13)	(21)
Résultat financier	(1 440)	338

Les créances émises au sein du Groupe sont systématiquement libellées dans la monnaie de fonctionnement de l'entité émettrice (principalement l'euro). Le résultat de change défavorable constaté sur l'exercice résulte en majeure partie de la dépréciation du peso Chilien (CLP) ainsi que du Baht thaïlandais (THB) vis-à-vis de l'euro, dont les variations au cours du premier semestre 2011 ont été significatives.

Les charges d'intérêts incluent les intérêts courus relatifs au financement via l'émission d'OBSA de juillet 2010 pour 245 K euros.

7.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 117 K€ et correspond à un impôt exceptionnel sur capitaux propres en Colombie. Le gouvernement Colombie a établi un impôt exceptionnel dit d'« urgence économique ». Cet impôt a été calculé selon une grille de taux suivant le total des capitaux propres des entreprises en Colombie au 1^{er} Janvier 2011. Il est payable en 4 annuités. La provision pour la totalité de cette charge d'impôt est ainsi comptabilisée.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations au titre de la période, des membres des organes d'administration et de direction se trouvent résumées dans le tableau suivant :

	Rémunération brute totale (K€) 30.06.2011	Rémunération fixe 30.06.2011
Frédéric PASTRE Galiléo Partners	73	73
Pierre DAURES Jacques COLLIN	12	12
Nicolas HEUZE	66	66
Total	151	151

Aucune autre forme de rémunération ou avantage n'a été versée sur le semestre.

8.2. Répartition de l'effectif par catégories

Effectifs	31.12.2010	30.06.2011
Cadres	9	12
Non Cadres		
FRANCE ET EUROPE	9	12
Cadres	8	3
Non Cadres	16	22
ASIE et PACIFIQUE	24	25
Cadres	5	3
Non Cadres	35	35
AMERIQUE LATINE	40	38
TOTAL GROUPE	73	75

8.3. Droit Individuel de Formation

L'engagement au titre du Droit Individuel de Formation n'est pas significatif au 30 juin 2011. Il concerne les sociétés françaises du Groupe qui présentent des effectifs salariés. Au cas particulier, il s'agit de Bionersis SA et Ably Carbon S.A.S.

Titres ouvrant accès au capital

Un Conseil d'administration du 13 mai 2009 a, sur délégation de l'AGE réunie le même jour, procédé à l'attribution de 654 660 BSPCE « Vesting 1 » au profit de quatre personnes dont deux dirigeants, l'ensemble de ces BSPCE donnant accès à un maximum de 654 660 actions au prix unitaire de 4,80 €. Le nombre d'actions pouvant être souscrites sur exercice de ces BSPCE a été porté à 981 990 suite à l'exercice de clauses d'ajustements découlant de l'augmentation de capital avec DPS réalisée en juillet 2009.

En conséquence, chaque BSPCE donne le droit de souscrire une action du Groupe au prix unitaire de 4,80 € et une demi-action au prix de 0,80 euros.

Tableau descriptif des BSPCE

Date d'assemblée	13 mai 2009
Date du conseil d'administration	13 mai 2009
Nombre total de BSPCE attribués	654 660
<i>dont aux mandataires sociaux</i>	
<i>Frédéric Pastre</i>	213 730
<i>Nicolas Heuzé</i>	213 720
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	981 990
<i>Dont pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	
<i>Frédéric Pastre</i>	320 595
<i>Nicolas Heuzé</i>	320 595
Point de départ d'exercice des BSPCE	13 mai 2009
Date d'expiration	13 mai 2019
Prix d'exercice	4,80 euros
Modalité d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	(1)
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2011	-
Nombre cumulé de BSPCE annulés ou caducs	136 320
Nombre de BSPCE restants au 30 juin 2011	518 340
Nombre d'actions pouvant être exercées	777 510

(1) Après prise en compte des BSPCE caducs ou annulés au 30.06.2011, les conditions d'exercice sont les suivants :

- 172 780 BSPCE, donnant accès à un maximum de 259 170 actions, sont exerçables depuis le 13 mai 2010,
- 172 780 BSPCE, donnant accès à un maximum de 259 170 actions, sont exerçables depuis le 13 mai 2011,
- 172 780 BSPCE, donnant accès à un maximum de 259 170 actions, seront exerçables à compter du 13 mai 2012.

Par exception à ce qui précède, tous les BSPCE seraient exerçables immédiatement en cas de survenance de toute opération au terme de laquelle un ou plusieurs actionnaires agissant de concert viendraient à détenir plus de 50% du capital et des droits de vote du Groupe.

Au total, l'exercice intégral de l'ensemble des titres décrits ci-dessus conduirait à une dilution égale à 16,99% du capital post exercice.

Tableau descriptif des BSA

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a procédé à un placement d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBSA) pour un montant total de 7 044 000 euros, représentant 23 480 OBSA au prix unitaire de 300 euros. A chaque Obligation sont attachés 10 BSA, ce qui représente un nombre total maximum de 234 800 BSA. Les BSA ont été immédiatement détachés lors de l'émission des OBSA.

Nombre total de BSA émis	234 800
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	234 800
Nombre total de BSA exercés	50
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2011	50
Nombre de BSA restants en fin d'exercice	234 750
Nombre d'actions pouvant être exercées	234 750
Date d'expiration	27 juillet 2015
Prix d'exercice	8,50 euros

Au 30 juin 2011, au total, l'exercice intégral de l'ensemble des titres décrits ci-dessus (BSPCE et BSA) conduirait à une dilution égale à 22,12% du capital.

8.4. Engagements Hors – Bilan

Au cours des exercices précédents, le Groupe avait contracté les engagements hors bilan suivants, toujours actifs au 30 juin 2011 :

- Vente à terme de la production de crédits carbone des projets CDM Chili 1 et Chili 2 pour la période 2008-2012 dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) avec le Groupe CCI
- Vente à terme de la production de crédits carbone du projet CDM de Las Heras (Argentine) pour la période 2008-2012 dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) avec le Groupe ORBEO.
- Vente à terme de la production de crédits carbone des projets CDM Calle 100 (Cuba) et Pasto (Colombie) pour la période 2010-2012 dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) avec le Groupe EDF Trading.
- Vente à terme d'une partie de la production de crédits carbone du projet CDM KPS (Thaïlande) pour la durée de vie du projet dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) avec le Groupe Eon Climate & Renewable.
- Vente à terme d'une partie de la production de crédits carbone du projet CDM Nam Son (Vietnam) pour la durée de vie du projet dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) avec le Groupe Eon Climate & Renewable.

Compte tenu du profil des salariés du Groupe Bionersis et l'ancienneté peu importante des sociétés du Groupe, la provision IDR a été évaluée comme non significative au 30 juin 2011.

Le Groupe a reçu, dans le cadre du contrat d'acquisition des titres du consortium Vietnamien, un engagement de la part de son partenaire minoritaire de lui céder la totalité de sa participation (20%), option exerçable au plus tard au 31 décembre 2011 sur la base des performances réelles du projet de Nam Son. A la date d'arrêtés des comptes, aucune décision d'exercer cette option n'a été prise par le Groupe.

8.5. Transactions avec des parties liées

Au cours du semestre, les transactions avec les parties liées enregistrées n'ont pas subi de modifications substantielles par rapport à celles inscrites dans les comptes de l'exercice 2010 de nature à perturber l'analyse des comptes semestriels.

8.6. Litiges et passifs éventuels

- Une assignation a été délivrée par un prestataire au Groupe le 25 octobre 2010 (Tribunal de commerce) pour réclamer une somme de 155 K euros correspondant à des honoraires liés à des opérations de levée de fonds. En l'état actuel du dossier, compte tenu de l'argumentation des parties et des pièces communiquées, les prétentions de ce prestataire au paiement d'honoraires liés à des opérations qui n'entrent pas dans le périmètre du mandat qui lui avait été confié par la Société sont considérées comme infondées. La Société n'a pas provisionné ce montant dans ses comptes consolidés au 31 Juin 2011.
- Une assignation a été délivrée par un prestataire au Groupe le 9 décembre 2010 au titre de la construction du projet de Nam Son au Vietnam. En l'état actuel du dossier, et compte tenu des conditions d'acquisition du consortium et notamment de la garantie de passif incluse dans lesdites conditions, le Groupe n'a pas comptabilisé de provision au titre de cette assignation dans ses comptes consolidés au 30 Juin 2011.

8.7. Evénements postérieurs la clôture

Au cours du troisième trimestre 2011, le Groupe a conclu de nouveaux contrats de vente à terme de crédits carbone avec des acheteurs européens :

- Signature d'un contrat de vente à terme des productions de crédits carbone des projets CDM de Cucuta, Manizales et Villavicencio (Colombie) pour la durée de vie du projet dans le cadre d'un contrat de type ERPA (*Emission Reduction Purchase Agreement*) [avec le Groupe CDC Climat].
- Signature d'un avenant au contrat de vente à terme signé en 2009 avec le Groupe EDF Trading portant sur les productions jusqu'en juin 2012 de crédits carbone des projets CDM de Calle 100 (Cuba), La Duquesa (République Dominicaine), Pasto et Bucaramanga (Colombie).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe a reçu en septembre 2011 de nouvelles avances sur commande pour un montant total de 2,350 K euros.

- Le 15 septembre 2011, la société Bionersis SA a reçu le renouvellement de sa qualification d'Entreprise Innovante de la part d'Oseo.



BIONERSIS

Société Anonyme

149 rue Montmartre

75002 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

BIONERSIS

Société Anonyme
149 rue Montmartre
75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels consolidés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Au Directeur Général Délégué,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Bionersis SA et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication du rapport semestriel prévu par les règles d'Alternext, nous avons effectué un examen limité des états financiers semestriels consolidés de la société relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ce rapport semestriel consolidé a été établi sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité et de nos autres diligences, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers semestriels consolidés.

Examen limité des états financiers semestriels consolidés résumés

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états financiers semestriels consolidés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les états financiers semestriels consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière du Groupe Bionersis au 30 juin 2011, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2011.

Le Chesnay et Neuilly-sur-Seine, le 21 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

ECG Audit

Deloitte & Associés

Benoît VIOLIER

Fabien BROVEDANI

•